



Mairie ☎ 02.99.69.70.52 feins@orange.fr

Permanences : Maire et Adjointes sur rendez-vous

Ouverture du secrétariat :

lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h

mercredi : 13h30 à 16h30

samedi : 9h00 à 11h30

☎ **Services d'urgences**

Médecins de garde : **36 24**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Gendarmerie : **17**

☎ **Services de garde**

Pharmacie : **32 37** (service payant 0,24 mn)

INFORMATION COMMUNALES ET GÉNÉRALES

Prochain conseil municipal : vendredi 22 décembre 2016 à 20h30

MAIRIE



M. Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le **samedi 7 janvier 2016 à 11h00 à la salle des fêtes.**

► L'accueil de la mairie sera fermé les samedis 24 et 31 décembre 2016. Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu le samedi 31 décembre 2016 de 9h à 11h30.

► Dans le cadre du projet d'aménagement des rues des Écoles et de Montreuil-sur-Ille une réunion publique aura lieu le **13 décembre 2016 à la salle des fêtes à 20h30.**

► Pour pouvoir voter en 2017, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune. L'inscription est possible en mairie jusqu'au 31 décembre 2016.



ACPG - CATM

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie L'ACPG-CATM vous informe qu'un dépôt de gerbe sera effectué au monument aux morts le **lundi 5 décembre 2016 à 11 h 30.**



BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque vous propose « Les Contes de Noël » le **samedi 10 décembre à 11h30**
La bibliothèque sera fermée du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017

SMICTOM

Ordures ménagères ► mercredi
Déchets recyclables ► jeudi



A partir du 1^{er} janvier 2017,
la collecte de vos déchets change !

+ de renseignements sur :
www.sictom-tinteniac.fr ou au 02 99 68 03 15
Du lundi au vendredi de 13h à 17h



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2016

Le vingt huit octobre deux mil seize, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

Présents : M. FOUGLÉ Alain, M. HONORÉ Jean-Yves, M. ORY Jean, Mme BOYER Pia, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, Mme COQUILLET Floriane, M. BODINAUD Stéphane, M. BURGOT Michel, Mme LEGRY Christelle.

Absentes excusées : Mme LE BOHEC Inès donne pouvoir à Mme BOYER Pia, Mme PATRAT Annick donne pouvoir à M. BODINEAU Stéphane, Mme HUET Rachel.

Secrétaire de séance : M. BRÉAL Loïc

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h30.

Approbation du compte rendu de Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2016.

Une présentation de la Brigade territoriale Autonome de Saint Aubin du Cormier (gendarmerie) dans sa configuration actuelle, avec ses moyens humains et matériels, sa compétence territoriale et ses orientations du service a été effectuée par le Major commandant celle-ci au début de la séance.

Le territoire de Feins est couvert par cette brigade.

I – DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient d'effectuer une décision modificative sur le budget de la commune, compte tenu que le chapitre 21 (Dépenses d'investissement – Immobilisations corporelles) est en insuffisance budgétaire de 15 500 € pour **l'opération 911**. Il convient de diminuer le chapitre 23 sur l'opération 181 (Salle multifonctions) au profit de l'opération 911 (Église).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve la décision modificative ci dessus.

II – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de statuer sur le droit de préemption que la commune possède sur la parcelle A 1 077 située «5, Rue Aubigné», propriété de Monsieur Vincent FOSSARD.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle citée ci-dessus.

III – CONVENTION : MUTUALISATION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS ALSH DE MONTREUIL SUR ILLE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'une convention de mutualisation pour l'accueil des enfants – alsh de Feins et de Montreuil est proposé par la commune de Montreuil sur Ille dans le cadre d'un accueil réciproque des enfants les mercredis, durant les vacances scolaires et en fonction des plages et dates d'ouverture de chaque structure.

Dans l'attente d'informations complémentaires, Monsieur le Maire propose de reporter ce point.

IV – CONVENTION : ACCUEIL DES ENFANTS A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DE SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que certains enfants de la commune fréquentent le centre de loisirs de Saint Aubin d'Aubigné et qu'il y a lieu de passer une convention de participation avec cette commune.

A partir du 1^{er} septembre 2016, le tarif est **8,00 €** par journée de présence et de **4,00 €** par demi-journée de présence .

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la convention de participation entre la commune de Feins et la commune de Saint Aubin d'Aubigné, avec les tarifs de **8,00 €** par journée de présence et de **4,00 €** par demi-journée de présence et ce, à compter du 1^{er} septembre 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

V – CONVENTION : ACCUEIL DES ENFANTS A LA HALTE GARDERIE PARENTALE DE SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'une convention pour l'accueil des enfants de Feins à la halte garderie parentale de Saint Aubin d'Aubigné est proposée par celle-ci avec une contrepartie d'une participation financière de 8,00 € par journée de présence et 4,00 € par demi-journée de présence.

Dans l'attente d'informations complémentaires, Monsieur le Maire propose de reporter ce point.

VI – PRESENTATION AMÉNAGEMENT RUE DES ECOLES ET RUE DE MONTREUIL

Monsieur Jean-Yves HONORÉ, 1er Adjoint au Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet d'aménagement de voirie pour la rue des écoles et pour la rue de Montreuil avec un support de plans et de photos réalisé par un cabinet d'architecte et la Société Infra concept.

M. Jean-Yves HONORÉ demandera pour le prochain conseil le coût de cette réalisation en prenant en compte plusieurs options. Une réunion publique présentant le projet et permettant de recueillir les avis des riverains aura lieu en décembre 2016 (le 6 ou le 13).

VII – PÉRISCOLAIRE / SUPPRESSION DU GOUTER

Madame Floriane COQUILLET, 3ème Adjoint au Maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'une cinquantaine d'enfants prennent le goûter actuellement, et que pour des raisons d'organisation et de sécurité, le goûter ne sera plus fourni par la collectivité à compter du 3 novembre 2016. De ce fait, il n'y aura plus de facturation de ce produit.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 11 voix pour, 2 voix contre, approuve la décision ci dessus.

VIII – INTERCOMMUNALITE : GOUVERNANCE - PROJET DE STATUTS DE LA FUTURE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GOUVERNANCE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la règle du droit commun a été retenue dans le cadre de la représentation des communes au nouveau conseil communautaire, avec 38 sièges.

Cependant, la répartition se trouve quelque peu modifiée suite à la décision de Rennes Métropole de ne plus accueillir la commune de Mouazé au 1er janvier 2017, avec 1 siège en plus pour la commune de MOUAZÉ et 1 siège en moins pour la commune de la MÉZIÈRE.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette nouvelle répartition dans le cadre de la représentation des communes au nouveau conseil communautaire, avec 38 sièges.

PROJET DE STATUTS

Monsieur le Maire présente à nouveau aux membres du Conseil municipal le projet de statuts de la Communauté de communes Val d'Ille – Aubigné élaboré en octobre 2016, avec :

- ses dispositions générales dont les communes membres, l'objet de la future communauté de communes, sa durée et son siège social,
- ses compétences,
- son fonctionnement.

Celui-ci annule et remplace le projet qui a été validé par le Conseil municipal lors de la séance du 30/09/2016. Il est rédigé en prenant en compte le code des collectivités Territoriales (CGCT).

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal la validation de ce projet de statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 9 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, accepte le projet de statuts tel que présenté.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Service voirie

Monsieur le Maire fait aux membres du Conseil municipal que le service voirie du Val d'Ille est amené à évoluer vers un service commun mutualisé avec les communes. L'étendue du nouveau territoire du Val d'Ille - Aubigné, les moyens humains, les équipements techniques, les contraintes d'entretien, les besoins des communes sont parmi les facteurs à prendre en compte pour l'avenir.

Il est souhaitable que la commune adopte dès à présent une position de principe sur l'adhésion future à ce service tout un précisant un calendrier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide l'adhésion future à ce service à compter du 1^{er} janvier 2017

Locatifs sociaux - Paiement des charges

Un avenant au bail est à mettre en place dans le cadre du nettoyage des espaces communs à compter du 1^{er} janvier 2017.

Réhabilitation thermique du parc locatif social

Le Département a lancé un appel à projets pour la réhabilitation thermique du parc locatif. Ce dispositif concerne les logements conventionnés des communes et des intercommunalités. Pour être éligible, il faut que les projets permettent une réduction des charges énergétiques de 20 % (eau chaude, chauffage, électricité). Ces logements doivent dater d'avant 2000.

Monsieur le Maire propose de demander des devis et de lancer un diagnostic énergétique, puis monter un

dossier pour l'année 2017.

Communication : Site Internet /Logo / P'tit Finésien

- Proposition d'un nouveau site internet de la mairie (voir avec un autre hébergeur) Refonte du site,
- Moderniser le logo de Feins,
- Refonte du P'tit Finésien avec un compte rendu succinct du Conseil municipal.

Fermeture du secrétariat de mairie

le samedi 12 novembre 2016 de 9h00 à 11h30.

Cérémonie des vœux

samedi 7 janvier 2017 à 11h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 heure et 20 minutes.

Conseil municipal

Prochaines réunions les vendredis 25 novembre 2016 à 20h30, 22 décembre 2016 à 20h30, 27 janvier 2017 à 20h30, 24 février à 20h30.



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2016

Le compte rendu exhaustif du conseil de la Communauté de communes est consultable au siège de la communauté ou sur les sites www.feins.fr ou www.pays-aubigne.fr

I. Participation au trophée Crisalide 2017

II. la Communauté de communes du Pays d'Aubigné continue d'être partenaire, comme depuis 2012, de cet événement pour l'édition 2017 (affichage en tant que partenaire sur tous les supports, mise en relation avec l'ensemble des acteurs « éco-activités »). La participation financière est de 5000 €.

III. Ecoparc de Haute Bretagne : convention d'entretien avec Ille et Développement

Afin d'assurer un entretien régulier des voiries et équipements publics de l'Ecoparc de Haute Bretagne rétrocédés à la Communauté de communes du Pays d'Aubigné par la SADIV, il conviendrait de passer une convention d'entretien avec l'association Ille et Développement. La durée envisagée de la convention est de trois ans

IV. Hôtel d'entreprises : Réservation d'un atelier

M. Yann DELAHAYES, dirigeant de l'entreprise KELPI (SARL 27 mai 2016) a pris contact avec la CCPA le 8 septembre 2016 afin de réserver la location d'un des ateliers de l'hôtel d'entreprises Emergence.

V. Atelier-relais du Stand : travaux paysagers

Il convient de réaliser les travaux paysagers des abords de l'atelier-relais de la ZA du Stand à Montreuil sur Ille : il s'agit de niveler le terrain, l'engazonner et planter une haie du côté rue.

VI. Habitat – transports : Navette Mobi futé : Demande de délégation de compétence auprès du Conseil départemental

La délégation de compétences se termine le 31 décembre 2016. Aussi afin de continuer ce service de transport public non urbain sur le territoire, la Communauté de communes du Pays d'Aubigné demande une nouvelle convention de délégation de compétence auprès du conseil départemental à compter du 1er janvier 2017 pour une durée d'un an.

VII. SMICTOM

le conseil communautaire, à la majorité avec 22 voix pour et 2 abstentions, émet un avis favorable à la fusion des SMICTOM des Forêts et d'Ille et Rance.

Sur proposition de la commune de Gahard, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, désigne comme membre titulaire au sein du Smictom de Fougères :

VIII. Emploi : nouvelle convention SPEF/SPRO

Le conseil renouvelle la convention SPEF/SPRO. Le montant de l'adhésion est de 150 €.

IX. RASED 2017

A compter du 1^{er} janvier 2017, la nouvelle intercommunalité n'aura pas la compétence pour financer le RASED. Il est proposé que la commune de St Aubin d'Aubigné prenne le relais pour le financement du RASED et qu'elle récupère les dépenses correspondantes auprès des communes qui bénéficient de ce service.

X. Entretien des chemins de randonnée : convention avec Ille et Développement

Il convient de renouveler la convention d'entretien des chemins de randonnée du Topoguide avec l'association Ille et Développement (portions non mécanisables des sentiers). La durée envisagée de la convention est de trois ans.

XI. Compte de rendu de la conférence des maires et des vice-présidents du 23 septembre 2016

Le compte-rendu de la réunion de la conférence des maires et des vice-président-es du 23 septembre 2016 est présenté au conseil communautaire (voir en annexe).

Les élus animateurs du Pays d'Aubigné pour le séminaire PLUi sont: Mme LAVASTRE, M. MOYSAN, Mme EON-MARCHIX, M. RICHARD, M.

VASSEUR, M. DUMILIEU.

XII. Pays de Rennes : remplacement de Mme PINEAU

Mme Virginie PINEAU, démissionnaire du conseil municipal de Vieux Vy sur Couesnon et du conseil communautaire du Pays d'Aubigné, était la représentante de la commune auprès du Pays de Rennes et du SCOT du Pays de Rennes. Il est proposé de la remplacer par Mme Sophie AMIOT.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES



Le comité des fêtes organise un atelier de couture mensuel
Cet atelier est ouvert à tous et
valorise l'échange de savoirs et la convivialité.
Chacun y apporte ses projets, son matériel et sa bonne humeur.
Les enfants sont les bienvenus accompagnés d'un adulte.
Le prochain atelier aura lieu
dimanche 04 décembre de 14h à 18h
à la salle des fêtes de Feins.
Renseignements 06.44.02.51.04

Assemblée Générale du Club des Amis Finésiens
le 08 décembre 2016 à 10h30
Accueil à partir de 10h
pour les nouveaux adhérents paiement de la cotisation
Traditionnel « Pot au feu »



Soirée de Noël

Toute l'école vous invite **vendredi 9 décembre** à la soirée de Noël organisée conjointement par l'APE et les enseignants.

Rendez-vous à partir de 18h à la salle des fêtes de Feins pour :

-un marché de Noël très créatif (dès 18h),

-un spectacle surprise des enfants de l'école (à 19h),

Si vous le souhaitez, vous pouvez également proposer un stand de créations confectionnées par vos soins et vendues au profit de l'école.

Dans ce cas, prenez dès à présent contact avec l'école.

VENDREDI 9 DECEMBRE 2016 A PARTIR DE 17H

L'ECOLE PIERRE-MARIE CHOLLET
EN COLLABORATION AVEC L'APE "RECRE POUR TOUS"

ORGANISE SON PREMIER
MARCHE DE NOEL

17:00 DECOUVREZ FEINS EN CALECHE

18:00 OUVERTURE DU MARCHE

Buvette - Vin chaud - distribution des sapins et des chocolats

19:00 SPECTACLE DES ENFANTS

19:30 SURPRISE !

20:00 REPAS PARTAGE

Chacun apporte un plat froid salé ou sucré, qui sera partagé dans la générosité et la joie de Noël. PENSEZ A APPORTER VAISSELLE & COUVERTS !

SALLE DES FETES DE FEINS



BUVETTE
VIN CHAUD
BIERE DE NOEL

BALADES EN
CALECHE

DISTRIBUTION
DES SAPINS ET
DES CHOCOLATS

AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ECOLE

PETITES ANNONCES

Les annonces sont éditées sous l'entière responsabilité des annonceurs



« Au jardin de Feins »

vous propose des idées cadeaux :

des corbeilles (à partir de 10€), bijoux, chocolat...

N'oubliez pas de ramener vos cartes de fidélité (pain), un tirage au sort sera fait pour gagner un week-end à Cancale et d'autres

lots offerts par votre épicerie. Bonne chance à tous !!!

Horaire d'hiver du 04 décembre 2016 au 31 mars 2017

Changement d'heure d'ouverture le dimanche soir

17h00-19h00

JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

A LOUER

Studio

02.99.69.70.52

Vends

scie circulaire adaptable sur tracteur 130€

bétonnière moteur électrique 140€

02.99.69.77.22

A VENDRE

1 lit pliant et housse -bébé- 50€ / 1 guitare seiche – très bon état – 50€

2 baffles neuves « LG » - 50€ / 1 perruque blonde, carré plongeant, vrais cheveux – 250€

1 boîte bois peinture acrylique neuve – 15€ / 1 puzzle 500 pièces 3D neuf – 5€

1 lecteur DVD « transcontinents + télécommande – 30€

1 lecteur DVD « silverchrist » HDMI MP3 MPEG4 - 40€

02.23.22.56.64

Vos annonces sont à déposer en Mairie pour le 20 de chaque mois au plus tard.

Dépôt légal : 37

Directeur de la publication : Alain FOUGLÉ

Réalisation : Mairie de FEINS

Nombre d'exemplaires : 335